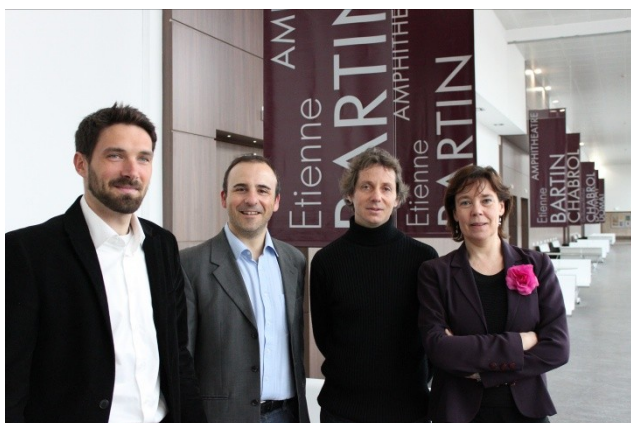


Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

La nouvelle licence Droit-Economie-Gestion

A la rentrée de septembre 2012, une nouvelle licence déclinée en 4 mentions (droit, AES, économie, gestion) sera proposée aux étudiants.



Ci-contre, les responsables des mentions de la nouvelle licence. De gauche à droite :

Sacha Leduc, Maître de Conférences, responsable de la mention AES

Norbert Lebrument, Maître de Conférences, responsable de la mention Gestion

Bertrand Laporte, Maître de Conférences, responsable de la mention Economie

Christine Bertrand, Maître de Conférences, responsable de la mention Droit

Cette licence est organisée en majeure et mineure. L'étudiant choisit une majeure (droit, AES, économie, gestion) et à chaque semestre de la L1 et de la L2, il choisit également une mineure.

Avantage : l'étudiant n'est pas enfermé pour trois ans dans une discipline. Il peut, s'il le souhaite, découvrir d'autres matières et avoir ainsi un parcours davantage personnalisé et pluridisciplinaire. Cependant, un étudiant peut très bien choisir de se consacrer à une seule discipline (par exemple l'économie ou le droit). Il pourra alors choisir sa majeure et sa mineure dans la même matière (exemple : majeure droit ; mineure droit). La majeure va caractériser le diplôme : par exemple, l'étudiant qui choisit une majeure droit obtiendra au bout de 3 ans une licence mention droit.

Mention et majeure	Mineures possibles
Droit	- droit - économie – gestion - sciences sociales - aide à la réussite (en L1) - qualification vers une licence professionnelle (en L2)
AES	- AES - droit - économie – gestion - aide à la réussite (en L1) - qualification vers une licence professionnelle (en L2)
Economie	- économie - sciences sociales - droit - qualification vers une licence professionnelle (en L2)
Gestion	- gestion - sciences sociales - droit - qualification vers une licence professionnelle (en L2)

Pourquoi cette nouvelle licence est-elle une bonne nouvelle pour les étudiants ?

Cette licence possède trois véritables atouts :

1 – Une licence qui permet la progressivité du parcours de l'étudiant

Les maquettes des différentes mentions ont été conçues pour que l'étudiant ait un parcours progressif de la L1 à la L3.

Rappel : organisation générale de la licence

Toutes les licences sont organisées selon le même schéma :

- une licence comporte trois années d'études (L1, licence première année, L2 et L3) ;
- chaque année est divisée en deux semestres. Donc une licence comporte au total 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, et S6).

La 1^{ère} année, ou L1, est une année d'orientation : les matières sont générales ; il y a de nombreux cours d'introduction aux différentes disciplines ; l'accent est également mis sur la méthode. **Grâce au choix de sa mineure, l'étudiant peut explorer d'autres matières et éventuellement décider de se réorienter.**

La 2^{ème} année, ou L2, est une année de détermination : les maquettes permettent à l'étudiant d'acquérir les fondamentaux de la discipline, mais aussi de peaufiner son projet et notamment **de décider s'il compte poursuivre dans une licence générale ou dans une licence professionnelle.**

La 3^{ème} année, ou L3, est une année de spécialisation : toutes les matières sont en lien avec la mention choisie; il n'y a plus de mineure ; **dans certaines mentions des parcours apparaissent dans les maquettes afin de préparer au mieux le passage en master.**

Mention	Parcours possibles en L3
Droit	- Parcours droit privé - Parcours droit public - Parcours science politique - Parcours administration publique - Parcours professionnel « assistant juridique » - Parcours professionnel « métiers de l'immobilier »
AES	- Parcours AES - Parcours professionnel « assistant juridique » - Parcours professionnel « métiers de l'immobilier »
Economie	- Parcours « analyse et politique économique (APE) » - Parcours « magistère »
Gestion	- Option « comptabilité-finance » - Option « gestion d'entreprise » - Option « ingénierie du management »

2 – Une licence qui permet de personnaliser son parcours

Grâce au choix de la mineure, en L1 et en L2, l'étudiant peut donner une certaine coloration à sa licence. Il peut décider de rester intégralement centré sur une discipline (par exemple : licence mention Economie et mineure en économie) comme il peut choisir d'en découvrir d'autres (par exemple : licence mention Gestion et mineure droit).

Il est possible de changer de mineure : un étudiant en licence mention AES peut prendre une mineure économie-gestion en S1 et une mineure droit en S2.

Cette organisation permet à l'étudiant d'essayer des matières, dont certaines lui sont inconnues, afin de faire un choix éclairé. Les réorientations sont également ainsi facilitées.

Il ne s'agit pas cependant d'une licence à la carte, qui pourrait facilement perdre sa cohérence. D'une part, parce que la mineure, comme son nom l'indique, ne constitue qu'une faible partie du volu-

me horaire et des crédits de la licence (20 crédits sur 60 en L1 et 10 crédits sur 60 en L2). D'autre part, parce que le contenu des mineures est fixé afin d'en garantir la cohérence pédagogique et d'éviter la dispersion.

Rappel : Qu'est-ce qu'un crédit ?

Une licence compte 180 crédits ECTS (european credits transfer system – système européen de transfert de crédits). Chaque année de licence en comporte 60 qui sont répartis entre les différentes matières.

L'intérêt de ce système est de permettre de cumuler les crédits obtenus et de les conserver. Ainsi, un étudiant qui interrompt ses études peut les reprendre en conservant les crédits acquis. De même, s'il change d'établissement, il pourra transférer les crédits obtenus.

A noter : les crédits sont obtenus quand la matière est validée. Ainsi, un étudiant qui a obtenu 10/20 obtient les crédits attribués à la matière. L'étudiant qui a eu 18/20 obtient le même nombre de crédits.

3 – Une licence qui permet à l'étudiant motivé d'aller plus loin

Il est en effet possible de compléter sa licence en lui ajoutant une qualification complémentaire, ou bien même une double licence.

La qualification complémentaire correspond à 60 crédits supplémentaires.

La double licence (qui correspond en fait à un double diplôme) correspond à 120 crédits supplémentaires.

Mention où l'étudiant est inscrit	Possibilités de qualification complémentaire ou de double licence
Droit	- Qualifications complémentaires en économie-gestion - Double licence : licence de Droit et licence d'Economie - Double licence : licence de Droit et licence de Gestion
Economie	- Qualifications complémentaires en droit et sciences sociales - Double licence : licence d'Economie et licence de Droit et sciences sociales
Gestion	- Qualifications complémentaires en droit et sciences sociales - Double licence : licence de Gestion et licence de Droit et sciences sociales

Questions pratiques

Combien d'heures de cours ?

Le volume peut légèrement varier selon les mineures ou parcours choisis, mais l'étudiant aura suivi au minimum 1500 heures de cours à la fin de sa licence.

Tous les cours sont-ils en amphi ?

Non, certains cours ont lieu en petits groupes. On les appelle les travaux dirigés (TD).

Est-il exact qu'à l'université les étudiants sont isolés et doivent se débrouiller seuls ?

Il est vrai que les études à l'université demandent plus d'autonomie que les études au lycée. Toutefois, l'étudiant n'est absolument pas laissé à l'abandon ! D'une part, parce que les TD lui permettent d'avoir un contact régulier avec des enseignants. L'assiduité y est d'ailleurs obligatoire et la notation se fait en contrôle continu, ce qui favorise un travail régulier. D'autre part, parce qu'il existe de multiples mécanismes de soutien à l'étudiant : enseignant référent, responsable pédagogique de la mention, enseignements de méthode du travail universitaire, tutorat...

Où ont lieu les cours ?

Tous les cours de la licence ont lieu au [Pôle Tertiaire](#), 26 avenue Léon Blum, à Clermont-Ferrand.
[Se rendre au Pôle Tertiaire](#)

A quelle structure est rattachée la nouvelle licence ?

La licence mention Droit et la licence mention AES sont rattachées à l'Ecole de Droit ; la licence mention Economie est rattachée à l'Ecole d'Economie ; la licence mention Gestion est rattachée à l'Ecole Universitaire de Management. Un comité de suivi de la licence est instauré pour la coordination de l'ensemble.

Christine BERTRAND
Bertrand LAPORTE
Norbert LEBRUMENT
Sacha LEDUC

Adressez vos questions à : service.etudiant@u-clermont1.fr



Espace lycéen de l'UdA
<http://www.u-clermont1.fr/espace-lyceen.html>

CONSULTER

➔ [Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés : insertion et poursuites d'études](#)

➔ [Les statistiques sur la réussite à l'UdA](#)

L'offre de formation de l'Université d'Auvergne est en ligne, une information détaillée et téléchargeable : objectifs, compétences, programmes, admission, orientation, infos pratiques
<http://www.u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Contact : Michèle MERGAULT
SUIO-IP de l'UdA
service.etudiant@u-clermont1.fr
Tél : 04 73 17 72 20

➔ [S'abonner gratuitement à la LIFE](#)

➔ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)